



CHARTE DE BONNE CONDUITE

« Octobre rose : Tour du monde en 31 jours »

#tdm31j

La Ligue nationale contre le cancer comité de la Somme organise l'action « **Octobre rose : Tour du monde en 31 jours** » au cours du mois d'octobre 2020, une action de mobilisation solidaire, symbolique et individuelle, et dans le respect des règles imposées par la crise sanitaire. **Cette charte a pour but de clarifier et d'encadrer le déroulement de cet évènement inédit.**

En vous inscrivant, chaque participant est invité à respecter rigoureusement les dernières dispositions gouvernementales pour faire face à l'épidémie à COVID-19.

Nous rappelons que **chaque participant à l'action « Octobre rose : Tour du monde en 31 jours » s'engage à :**

- Respecter les mesures gouvernementales dans la crise sanitaire et le respect des gestes barrières : nombre restreint si participation en groupe, distances entre chaque personne à respecter, ...
- Ne pas participer s'il présente un ou plusieurs symptôme(s) du COVID-19 afin de se protéger et de protéger les autres.
- Être dans une condition physique permettant d'effectuer une activité physique quelconque (course à pied, marche, corde à sauter, trampoline, roller etc.)
- Effectuer cette activité physique sous sa propre responsabilité. L'action « **Octobre rose : Tour du monde en 31 jours** » est une action solidaire, symbolique et individuelle et non une manifestation sportive ou une compétition.
- N'engager aucune poursuite contre la Ligue nationale contre le cancer comité de la Somme, organisateur de l'action « Octobre rose : Tour du monde en 31 jours » en cas de dommages physiques, matériels ou judiciaires.
- Posséder une assurance responsabilité civile couvrant tout dommage qu'il pourrait subir ou engendrer durant l'action « Octobre rose : Tour du monde en 31 jours ».
- En vous inscrivant à l'évènement via la plateforme Yapla, vous acceptez cette présente charte de bonne conduite et le règlement.